

## TOUT SAVOIR SUR LE CPF



### Qu'est-ce que le CPF ?

Le CPF est un compte individuel vous permettant de cumuler des droits à la formation professionnelle tout au long de votre carrière.

Il est créé à votre entrée sur le marché du travail, dès l'âge de 16 ans (15 ans pour les jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage) et utilisable tout au long de la vie.

Il est attaché à la personne et non au contrat de travail. Vous conservez donc les droits acquis même si vous quittez votre emploi.

### Qu'est ce qui change avec le nouveau CPF ?

- Le nouveau CPF est alimenté non plus en heures mais en euros.
- Il est mobilisable directement par son titulaire sans intermédiaire, ou par un intermédiaire, avec l'accord express de son titulaire.
- Une application dédiée au CPF a été lancée le 21 novembre 2019. Elle permet de consulter les offres de formation éligibles au CPF et de comparer leurs objectifs, contenus, résultats attendus et métiers associés. Elle permet également de s'informer sur les lieux de formation, les prix, les sessions disponibles. Enfin, elle permet de commander et de payer directement en ligne sa formation.

### Qui est concerné par le CPF ?

- Les salariés
- Les demandeurs d'emploi
- Les travailleurs indépendants
- Les membres d'une profession libérale ou non salariée ou conjoint collaborateur
- Les personnes handicapées accueillies par un ESAT
- Les jeunes sortis du système scolaire obligatoire et en recherche d'emploi
- Les fonctionnaires

### Qui gère le nouveau CPF ?

La Caisse des Dépôts et Consignations est le gestionnaire du CPF. C'est elle qui est chargée des droits inscrits dans le CPF et qui gère le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

#### Comment est alimenté mon CPF en euros ?

- Le compte est crédité de 500 € à la fin de chaque année travaillée à temps plein, dans la limite d'un plafond de 5000 € (800 € pour les salariés non qualifiés avec un plafond de 8000 €).
- **NOUVEAU** : Les salariés travaillant à temps partiel, mais dont le temps de travail est supérieur à 50% du temps complet, bénéficient des mêmes droits que les salariés à temps plein afin de renforcer leur accès à la formation et leur employabilité. Pour les salariés à moins de 50% du temps complet, leurs droits sont calculés au prorata du temps travaillé.
- Les heures de CPF déjà créditées sur votre compte ont été converties en euros sur la base de 15€ de l'heure.
- Les heures de DIF acquises avant 2015 et non utilisées ont aussi été converties en euros et peuvent être mobilisées jusqu'au 31 décembre 2020. Après cette date, tous vos droits acquis au titre du DIF seront perdus.
- Les accords de branche et d'entreprise peuvent prévoir des abondements c'est à dire un versement complémentaire au CPF pour le financement de votre formation.

#### Que faire si je n'ai pas assez de crédit sur mon CPF pour financer ma formation ?

Si vous n'avez pas assez de crédit sur votre CPF pour le financement de votre formation, plusieurs options d'abondement s'offrent à vous :

- Vous pouvez financer vous-même le reste à charge de votre formation. Le paiement s'effectue par carte bleue directement sur l'appli CPF.
- 
- Vous pouvez solliciter une demande d'Aide Individuelle à la Formation (AIF) de Pôle Emploi. Quand puis-je utiliser mon CPF ?

Si vous souhaitez vous former en dehors des heures de travail, vous êtes libre d'utiliser votre CPF quand vous le souhaitez. Pendant les heures de travail, il est nécessaire d'obtenir l'accord de votre entreprise.

Vous devez faire la demande au minimum 60 jours avant le début de la formation, pour les formations inférieures à 6 mois, et 120 jours minimum pour les autres. L'absence de réponse de l'employeur dans un délai d'un mois vaut acceptation.

#### Suis-je rémunéré pendant ma formation ?

Votre rémunération est maintenue si la formation se déroule pendant les heures de travail. Vous n'aurez bien sûr pas de rémunération pour une formation effectuée en dehors des heures de travail.

Les demandeurs d'emploi sont indemnisés au titre de l'Allocation de retour à l'emploi-formation (AREF) ou de la Rémunération Formation Pôle Emploi (RFPE).

#### Qu'est-ce que le CPF co-construit ? Quels avantages ?

Le CPF co-construit correspond à un projet commun entre le salarié et son entreprise.

Réalisé en partie ou en totalité sur le temps de travail, le CPF co-construit engage :

- Le salarié qui mobilise les fonds disponibles sur son compte CPF.
- L'entreprise qui prend en charge le salaire lié aux heures de formation réalisées sur le temps de travail.

L'entreprise peut également apporter un abondement financier si le compte CPF du salarié est insuffisant.

Le CPF co-construit présente ainsi plusieurs avantages :

- Le salarié est accompagné par son entreprise dans la concrétisation de son projet CPF. Son parcours de formation lui permet d'obtenir une certification professionnelle ou un diplôme reconnu sur le marché du travail. Son employabilité est ainsi favorisée et ses nouvelles compétences sont utiles à son entreprise.
- L'entreprise peut multiplier les possibilités de projets de formation tout en s'assurant de leur qualité. Elle bénéficie du reversement, par la Caisse des Dépôts, de la part correspondant au CPF du salarié formé – dans la limite des droits acquis sur son compte CPF.

#### Que se passe-t'il en cas de chômage ?

Vous ne gagnez pas de droits à la formation pendant une période de chômage, mais le crédit acquis pendant vos années de travail est intégralement conservé et utilisable pendant les périodes de chômage.

Si vous disposez d'un crédit suffisant pour suivre la formation souhaitée, votre projet est alors réputé validé au titre du projet personnalisé d'accès à l'emploi.

Dans le cas contraire, Pôle emploi peut mobiliser un financement complémentaire, après validation du projet.

#### Comment accéder à mon compte personnel de formation ?

Vos droits sont inscrits automatiquement sur votre compte en ligne, sur le site : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> et sur l'appli CPF. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez créer votre espace personnalisé pour accéder à vos droits.

#### Quelle formation choisir ?

Les actions de formation éligibles au CPF sont accessibles sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) et sur l'application CPF.

Pour choisir votre formation, vous pouvez comparer différents critères :

- Le prix de la formation
- Les dates de disponibilité de la formation
- Son lieu géographique (pour les formations en présentiel)
- Ses modalités d'inscription
- Le niveau de sortie
- Ses objectifs, ses contenus, les résultats attendus et les métiers associés

**Il est vivement recommandé de solliciter un conseil en évolution professionnel (CEP)** pour vous aider à faire le point sur votre situation, vous accompagner dans vos démarches et identifier les meilleures formations pour vous. Ce service est gratuit et ouvert à tous partout en France. Les opérateurs habilités à dispenser un CEP pour les demandeurs d'emploi sont : Pôle Emploi, l'APEC, les missions locales et Cap Emploi.

Pour les salariés, le CEP est délivré par des [opérateurs régionaux](#).

Les formations éligibles sont-elles les mêmes pour les salariés et les demandeurs d'emploi ?

Certaines formations sont communes aux salariés et demandeurs d'emploi, d'autres sont spécifiques. Votre espace privé sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) vous proposera une liste personnalisée en fonction de votre statut.

Comment trouver nos formations sur Mon Compte Formation

Vous pouvez procéder comme suit :

RV sur le site officiel de mon compte formation :

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Cliquez en haut à droite sur connexion

Renseignez votre mot de passe ou créez votre compte

The screenshot shows the top navigation bar of the Mon Compte Formation website. On the left, there is the logo of the French Republic and the 'MON COMPTE FORMATION' logo. The navigation menu includes 'Recherche de formation', 'Mes droits formation', and 'Mes dossiers de formation'. On the right, there are three icons: a question mark for 'Assistance', a speech bubble for 'Conseil', and a person icon for 'Connexion'. Below the navigation bar is an orange alert banner with a warning icon and the text: 'Alerte à la fraude ! Pour utiliser votre compte formation un seul site officiel moncompteformation.gouv.fr. Pour éviter d'être piraté, ne communiquez jamais vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe). Vous devez rester seul à accéder à votre compte ! Dans le cas contraire, vos droits à formation pourraient être piratés ! Soyez attentifs aux tentatives d'arnaques (sollicitations répétées, parrainages, offres d'emploi trompeuses) ! Nous comptons sur votre vigilance. En savoir plus'.

The advertisement features the 'FRANCO-ALTIANTIC' logo on the left, the hashtag '#1JEUNE1SOLUTION' in the center, and a blue 'Consulter' button on the right. The text below the hashtag reads: 'Découvrez toutes les solutions pour préparer votre avenir'.

Je passe à l'action avec l'application Mon compte formation !

Application disponible sur



Cliquez sur « je trouve une formation et m'inscris » :

The screenshot shows a search interface with a red background. At the top, there is a location pin icon and the text 'JE TROUVE UNE FORMATION ET JE M'INSCRIS'. Below this is a search bar with the placeholder text 'Formation, métier, compétence'. Under the search bar are two buttons: 'En centre de formation' and 'Formation à distance'. At the bottom, there is a field for 'Ville ou code postal' with a location pin icon and a right-pointing arrow button.

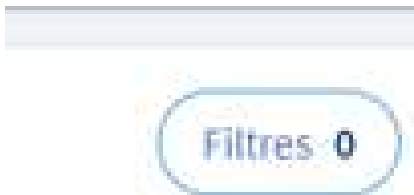
Dans formation métier compétence : Ecrivez : chef d'entreprise

Formation à distance

Cliquez sur formation à distance puis sur la flèche :



Arrivé sur Recherche formation, actionnez les filtres en cliquant sur :



Filtres 0

€ Prix

10 000,00 € et plus



Organisme de formation

X Fermer

👁️ Afficher les 12162 résultats

Organisme de formation

🔍 Nom de l'organisme

Inscrivez le nom :

R&S CONSEIL – R&S FORMATION

Nos 112 formations s'affichent, vous pouvez consulter le détail en cliquant sur le titre de la formation choisie

Filtres et tri 112 résultats Filtres 1 Tri Pertinence

**Gestion RH Elaboration des fiches de postes**

PAR R&S Conseil - R&S Formation

€ 1 500,00 €

🕒 21h

🎧 À distance

🎓 Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

**Répondre à un appel d'offre**

PAR R&S Conseil - R&S Formation

€ 1 400,00 €

🕒 21h

🎧 À distance

🎓 Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise

**Développez votre leadership et votre autorité bienveillante**

PAR R&S Conseil - R&S Formation

€ 900,00 €

🕒 14h

**Vente et négociation pour non commerciaux**

PAR R&S Conseil - R&S Formation

€ 900,00 €

🕒 14h

🎧 À distance

G-FORM-INFO-V1.1